

31280 AIGREFEUILLE

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS D'AIGREFEUILLE

Nombre de conseillers L'an deux mille vingt quatre  
En exercice : 15 le 18 novembre à 20 heures 30,  
Présents : 10 le Conseil Municipal de la Commune d'AIGREFEUILLE  
Votants : 14 dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire  
Convocation du 13 novembre 2024 à la Mairie, sous la présidence de Christian ANDRÉ, Maire.

PRÉSENTS : MM. DELSOL Yannick, PIGASSE Thomas, STURMEL Philippe  
Mmes : AFONSO Djemilla, CASANOVA Céline, DUCROS Lucie, MARCHOU Marie, PLACHOT  
Geneviève, POUPOT Mary

Secrétaire : POUPOT Mary

Absents excusés : GENRE Pierre procuration à ANDRÉ Christian  
IMART Thierry procuration à STURMEL Philippe  
SEMENE Marie-Ange procuration à DUCROS Lucie  
LASFARGUES William procuration à PIGASSE Thomas  
Absent non excusé : COULON Florian pas de procuration

**Objet : Autorisation de signature du contrat de prêt au titre de l'action culturelle du Quai des Savoirs pour une présentation au public dans le cadre du Quai des Petits.**

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que dans le cadre du dispositif d'accompagnement des acteurs jeunes, Toulouse Métropole a développé des projets d'animations sur les thèmes abordés par le Quai des Savoirs.

Il a ainsi été convenu que la médiathèque d'Aigrefeuille accueillerait les dispositifs itinérants du Quai des Petits pour leur présentation au public du 31 mars au 18 avril 2025. L'objectif est de favoriser la libre exploration et la découverte à travers des expériences scientifiques adaptées aux enfants de 2 à 7 ans.

Oui cet exposé et après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'autoriser Monsieur le Maire à signer le contrat de prêt du dispositif itinérant du Quai des Petits avec Toulouse Métropole / Quai des savoirs annexé à la présente délibération.

Votes pour : 14

Votes contre : 0

Abstentions : 0

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.  
Pour copie conforme à l'original.

Le Maire,

Certifié exécutoire compte tenu de :  
la publication le 18 novembre 2024  
Et de la réception en Préfecture le  
Le Maire,